

## **Commission technique régionale de gymnastique masculine**

### **Réunion élargie du 14 janvier 2018**

La commission s'est réunie le 14 janvier afin d'interroger notre pratique de la gymnastique masculine et de voir ce qu'il est possible de faire à notre niveau afin d'enrayer la chute des effectifs de la gymnastique masculine en Ile-de-France.

Tout d'abord, à la demande du Comité régional, sont examinés le compte de résultat de la commission pour la saison 2016-2017 et le budget de la saison en cours (2017-2018).

Les comptes de la commission sont bénéficiaires de plus de 2 000€. Cela représente plus de 20% du bénéfice du Comité Régional pour la saison. A cela, trois causes :

- Certaines associations (Moussy, Sarcelles) n'ont pas facturé les repas pour les manifestations qu'elles ont organisées (recyclage libre, challenge hiver Pupilles)
- Nous avons fixé les nouveaux tarifs d'engagement à nos compétitions en juin 2016, à un moment où la crise financière du Comité Régional était la plus aiguë. Nous avons anticipé une demande d'augmentation de nos frais d'engagement. Il est clair que nous avons pris plusieurs années d'avance et qu'il n'est pas question d'augmenter nos tarifs dans les prochaines années.
- Enfin, il est clair que nous faisons moins de choses. Cela fait deux ans que nous sommes obligés d'annuler les stages de perfectionnement faute de candidat. Or ces stages n'étaient pas autofinancés, la contribution demandée aux stagiaires ne couvrant pas le coût des cadres.

Il est demandé pourquoi le Comité Régional, qui encaisse les licences et perçoit des subventions publiques, ne participe au fonctionnement de la commission. Il est répondu que ce n'est pas la politique actuelle. Le principe actuel est que les coûts marginaux générés par notre activité (repas, déplacements etc.) doivent être couverts par des recettes spécifiques (droits d'engagement, amendes). Ce n'est pas le cas pour certaines activités au niveau de la région et cette politique peut être légitimement discutée. Mais la commission n'est pas le lieu d'une telle discussion.

Par contre, il est clair que si nous voulons réactiver un projet que nous avons eu il y a deux ans (informatiser les compétitions en mettant à disposition de chaque jury une tablette de saisie, couplé par un réseau local à un ordinateur central, avec ou non système d'affichage), il faudra passer par le Comité car nous ne pourrions pas autofinancer les quelques milliers d'euro que cela coûtera.

Pour le projet de budget de la saison en cours, les achats de récompenses ont bien été vues en coordination avec le Comité (qui a par ailleurs signé un accord avec le Crédit Mutuel en vue de la fourniture de récompenses). Les recettes sont évaluées sur une fréquentation identique à la saison dernière, mais avec le retour d'Argenteuil dans le circuit. Du fait de l'absence de stage de perfectionnement, le budget dégage une marge bénéficiaire de 500€.

Le Comité Régional demande à ce que la commission désigne un délégué à l'ETR (Equipe Technique Régionale, composée d'un élu, d'un représentant du DTN, de représentants des commissions et de techniciens investis dans le sportif, la formation, le développement). Le

rôle de l'ETR n'apparaissant pas clairement, il est proposé que Didier assure temporairement cette délégation.

Voici venir le pourquoi de l'élargissement de cette réunion.

Nous constatons en Ile-de-France et depuis plusieurs années une baisse des effectifs licenciés en gymnastique masculine. Il faut noter qu'il en est de même au niveau de la Fédération, mais il semble que cela n'est pas le cas pour la FFG.

A l'origine de cette baisse, il y a probablement des causes qui nous dépassent, mais nous devons voir ce que l'on peut faire à notre niveau pour enrayer cette baisse, voire retourner la tendance.

Il est observé que le format de nos compétitions favorise, sauf pour les Challenge d'hiver, les gymnastes exécutant des mouvements de degré élevé (4°, 5°). Or tous les gymnastes que nous souhaitons accueillir n'ont pas forcément vocation à faire des 4° ou 5° degré. Il faut que des gymnastes exécutant des 1°, 2° ou 3° degré puissent trouver leur satisfaction et participer à des compétitions qu'ils peuvent gagner. C'était le cas autrefois et cela répond à l'esprit de la Fédération.

Il est rappelé qu'au niveau régional, nous avons toute latitude de donner à nos compétitions le format et le règlement que nous voulons, que ce soit pour les poussins, les pupilles ou même les adultes. Si nous gardons pour le championnat régional en équipe un format fédéral, c'est que cette compétition est vue comme un entraînement ou une répétition en vue du championnat national.

Il est décidé de mettre l'accent sur les poussins, car c'est là que tout commence, même si nous acceptons des débutants au niveau pupille ou même parfois adulte. C'est aussi le moment où on peut intéresser les parents et recruter des juges. Un groupe de travail sous la responsabilité d'Antoine est désigné en vue de réfléchir sur les mouvements poussins, le format et le règlement des compétitions.

Depuis deux ans, nous avons dû annuler, faute de participants, les stages de perfectionnement organisés au niveau régional.

A l'issue d'un tour de table, plusieurs critiques se font jour : pas d'émulation, pas assez de participant, des niveaux trop disparate, un calendrier trop étiré, des lieux éclatés, des problèmes de transport (il est difficile pour un jeune de Triel ou de l'Isle Adam d'aller faire un stage à Corbeil et l'inverse est tout aussi vrai). Jusqu'à présent, les stages de perfectionnement étaient organisés assez tard dans la saison afin de laisser du temps aux départements afin qu'ils organisent leurs propres stages.

Pour l'avenir, il est envisager de mieux se coordonner entre départements et région.

Il est proposé que les stages soient différenciés en deux niveaux :

- Niveau 2 au niveau régional pour les gymnastes ayant vocation à faire des mouvements libres,
- Niveau 1 au niveau départemental pour les autres gymnastes.

Les stages de perfectionnement de niveau 2 seront organisés sur trois jours (9h30-15h30) dans une salle ayant une fosse.

Il sera examiné ultérieurement si la commission participe au financement du déplacement des stagiaires.

On profite de l'occasion pour réactiver une pratique abandonnée depuis trois ans : une journée d'entraînement en commun des membres des équipes de Comité engagées en Coupe Nationales. La journée est fixée au 11 mars. Le lieu sera déterminé ultérieurement. L'encadrement sera assuré par les moniteurs des clubs concernés. La question de faire venir des juges pour analyser la composition des mouvements n'a pas été tranchée.

Cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas pu organiser de stage AF1 de gymnastique masculine. La saison dernière, nous avons organisé au niveau régional un stage AF1 biquelifiant (gymnastique féminine et gymnastique masculine). Un seul garçon sur douze stagiaires a participé à cette formation. C'est peu. Mais la mesure est nouvelle et n'a pas encore eu le temps de s'installer. Aussi demandons-nous aux clubs de faire la promotion de cette formation. Cette saison, elle est organisée du 15 au 21 avril (1<sup>o</sup> semaine des vacances de printemps). Se rapprocher de Nicolas ([activites2.lif.fscf@free.fr](mailto:activites2.lif.fscf@free.fr)) au Comité régional pour les inscriptions.

Il apparaît qu'il y a une demande des clubs pour connaître les niveaux de formations des animateurs et dans quel cas ils peuvent être payés. Il est rappelé que la gymnastique n'étant pas une activité à risque, n'importe qui peut bénévolement encadrer une activité gymnique, même si il est préférable d'avoir une formation de base pour ce faire. Mais dès lors que l'on parle d'une rémunération pour cette activité d'encadrement, on entre dans une logique professionnelle et donc de formation professionnelle.

Pierre Fregnet se propose de faire une note de synthèse à diffuser aux clubs sur ces points.

Chaque année, nous avons de plus en plus de mal à trouver des lieux pour les compétitions. Cette année, nous avons été obligé de réunir sur une seule journée les Challenges d'hiver Adultes et Pupilles, faute de lieu pour le Challenge Pupilles. A la date du 14 janvier, nous n'avons toujours pas de lieu pour le championnat régional en équipe du 3 juin.

Nous avons initié à la dernière réunion une enquête menée par Christian pour recenser les différents lieux de compétition possibles.

En résumé, cette enquête fait apparaître les faits suivants :

24 clubs ont été interrogés, mais rappelons que 14 clubs seulement participent à nos compétitions régionales. Nous avons obtenus 11 réponses dont 2 de clubs qu'on ne voit plus au niveau régional. Cela signifie que 5 clubs qui participent à nos compétitions n'ont pas répondu.

Didier se charge de les relancer.

L'analyse des réponses reçues fait apparaître les points suivants :

- Plusieurs clubs n'ont pas la possibilité d'organiser des compétitions du fait de leur structure,
- La demande des installations sportives, souvent dépendantes des collectivités locales, se fait bien avant de la fourniture du calendrier des compétitions,
- Les règlements de des compétitions ne sont pas adaptés aux lieux de compétition (par exemple la production du régional adulte nécessite une surface gymnique de 12mx12m),
- Les petits clubs n'osent pas organiser car ils ne savent pas s'ils pourront participer aux compétitions si leur quota de juges n'est pas atteint et qu'ils seront redevables d'une pénalité financière.

Ce dernier point montre que le règlement régional est méconnu, puisque depuis plusieurs années un quota de deux juges est attribué à tout club organisateur de compétitions, ce qui lui permet dans la très grande majorité des cas d'échapper à toute amende.

Le temps imparti à la réunion étant épuisé, nous examinerons à la prochaine réunion et lorsque plus de clubs auront répondu les mesures à prendre pour améliorer la situation.

De même, nous n'avons pas eu le temps d'examiner la question de la formation des juges et de l'élévation de leur niveau de formation. La chose sera abordée à la prochaine réunion